

La Charte des parents

Chers parents,

Les saisons précédentes nous obligent à mettre en place une charte pour vous parents qui êtes au cœur même du bon fonctionnement de ce club pour le plus grand plaisir de vos enfants.

Nous vous demandons de la lire attentivement et de la garder précieusement tout au long de cette saison sportive. Un autre exemplaire est à nous retourner signé.

Merci de votre compréhension et pour votre précieuse aide.

****A chacun son rôle : Le président préside, la nageuse nage, l'entraîneur entraîne et le parent soutient son enfant****

- 1. Je m'engage à emmener mon enfant à l'heure et de manière très régulière aux entraînements, et ce afin de ne pas pénaliser le reste de l'équipe.*
- 2. Je m'engage également à être présent dès la fin de l'entraînement pour réceptionner mon enfant et ne pas le laisser seul.*
- 3. L'accès au bord du bassin est interdit aux parents.*
- 4. Je m'engage à fournir le matériel nécessaire à la pratique de la natation synchronisée à mon enfant.*
- 5. Seuls les entraîneurs décident de la composition des équipes en début d'année et la modifie en cours d'année si nécessaire en fonction de l'évolution des nageuses.*
- 6. Je prends note que le saint Laurent Nat Synchro a pour but de faire de la compétition et d'emmener ses nageuses au plus haut niveau. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant fasse de la compétition, merci de le signaler dès l'inscription afin qu'il soit dirigé sur un groupe loisirs et qu'il ne prenne pas la place de quelqu'un souhaitant en faire.*

Concernant la compétition :

7. *Je prends note que la tenue du club est obligatoire pour les compétitions.
(Maillot bonnet legging et veste).*
8. *Seul l'entraîneur est décisionnaire de qui nage et qui sera remplaçante.*
9. *Il ne sera toléré aucun manquement de respect vis-à-vis des entraîneurs et des autres membres de l'équipe pour quelque raison que ce soit, ni de remise en question des choix de l'entraîneur.*
10. *Seuls les nageuses et dirigeants sont autorisés à accéder au bord du bassin lors des compétitions.*
11. *Des frais de déplacements seront à prévoir pour certaines compétitions. Le club participe bien entendu aux frais mais ne peut pas en subir tous les coûts. Merci de consulter le Règlement Intérieur des Frais Engagés pour plus d'explications (toutes les questions budgétaires sont évoquées lors de l'assemblée générale annuelle où vous êtes conviés)*
12. *Nous vous demanderons de rester polis et courtois entre vous et de faire attention à ce que vous dites devant les enfants. Nous travaillons très dur afin d'obtenir une parfaite cohésion entre les membres d'une équipe.*
13. *Le non-respect de ces règles pourra entraîner une sanction disciplinaire à l'encontre de l'enfant pouvant aller jusqu'à l'exclusion.*

Sachez que les entraîneurs du SLNS sont pour la plupart bénévoles et entraînent vos enfants par passion. Ils prennent tout leur temps libre pour s'occuper des nageuses et leurs transmettre la passion de ce sport.

Merci de les respecter.

Signature des parents